

L'Amérique Britannique du Nord a conféré postérieurement au Parlement du Canada pour la réglementation du trafic et du commerce du Dominion ; que le maintien de ces dispositions tend à produire des complications et des embarras dans un empire comme celui, sur lequel règne Votre Majesté, les colonies qui se gouvernent elles-mêmes étant reconnues posséder le droit de régler leurs relations fiscales respectives avec les nations étrangères, la mère-patrie et entre elles.

" Vos pétitionnaires pensent aussi que, vu la surélévation des droits protecteurs et différentiels, par la politique fiscale étrangère, il devient évidemment contraire à l'intérêt du Royaume-Uni et de ses possessions que le parlement du Royaume-Uni et les parlements des colonies dotées du "self-government" soient ainsi restreints dans le pouvoir d'apporter à leurs tarifs les modifications que nécessitent le développement du commerce national et la protection des mesures agressives ou préjudiciables venant de l'étranger.

" Vos pétitionnaires désirent aussi signaler le fait que les immenses ressources du Canada pour la production des denrées, que ses richesses minières, ses pêcheries, ses bois exigent, afin de se développer profitablement, l'ouverture de nouveaux marchés, plus particulièrement dans les pays où les produits indigènes similaires sont limités.

" Nos industries manufacturières qui se développent rapidement ont aussi un besoin croissant de matières premières que pourront leur fournir en grande partie les pays consommateurs de nos produits. Vos pétitionnaires croient que, parmi les pays avec lesquels se fait ainsi un échange de trafic, l'Empire Britannique tient le premier rang par le chiffre des affaires, et que la diversité des climats et de produits réserve à cet échange un accroissement rapide et pour ainsi dire illimité.

" Le commerce du Dominion avec les Etats-Unis n'est inférieur qu'à celui que nous avons avec l'Empire Britannique ; son développement nous est d'une grande importance, mais vu la similarité de la plupart des produits des deux pays, il est probable que ce commerce n'est pas susceptible d'une aussi grande expansion que l'échange de trafic avec l'Empire.

" Que nos pétitionnaires désirent vivement favoriser et développer le commerce du Canada avec l'Empire, avec nos puissants voisins les Etats-Unis et avec le reste du monde, partout où l'occasion se présentera de le faire, et ils croient que par des concessions mutuelles, et l'adoption de mesures propres à établir sur de nouvelles bases les relations commerciales entre les diverses parties de l'Empire Britannique et entre l'Empire et les nations étrangères, on pourrait obtenir des résultats avantageux, importants et durables ; et que le maintien des restrictions imposées au Canada et aux autres parties de l'Empire, par le régime dit des nations favorisées,

oppose un obstacle injustifiable à la réalisation de ce grand projet.

" Le sénat et la Chambre des Communes prient donc humblement Votre Majesté de prendre les mesures nécessaires pour dénoncer et abroger les dispositions mentionnées, contenues tant dans les traités avec le Zollverein Allemand et le royaume de Belgique, que dans ceux avec les autres nations à l'égard desquelles ces mêmes dispositions sont en vigueur."

Montage des Cartes sur Toile

Il peut se rencontrer que l'on ait à monter sur toile une carte géographique ou toute autre chose analogue. Pour ceux qui voudraient le faire eux-mêmes, voici quelques renseignements pratiques qui pourront les aider.

La première chose à faire dans ce cas, c'est de se procurer de bonne colle qui ne soit ni trop cuite ni trop en eau. Une colle bien faite ne doit pas, lorsqu'on l'étend sur le papier, pénétrer au travers de celui-ci, mais bien rester à la surface comme du beurre qu'on étend sur une tranche de pain. Pour avoir une colle qui se conserve bien pendant plusieurs mois, on la prépare avec de l'eau dans laquelle on a fait dissoudre à chaud une cuiller à soupe d'alun pulvérisé dans deux pintes ou un pot d'eau. S'il s'agit donc d'employer un pot d'eau, mettez-le dans une chaudière en fer-blanc d'un gallon à un gallon et demi avec l'alun et chauffez. Après refroidissement, délayez dans cette eau de la bonne farine de blé ou de seigle jusqu'à ce que le liquide ait la consistance de la crème, en prenant soin qu'il ne reste aucun grumeau de farine sèche ; ceci est essentiel. Le mieux, c'est de cuire la colle au bain-marie, en plaçant la chaudière dans un autre vaisseau contenant de l'eau et soumis directement au feu : on évitera ainsi le danger de la brûler. Ajoutez en même temps une cuiller à thé de résine en poudre et quelques clous de girofle renfermés dans un morceau de linge, afin que tout en parfumant la colle, ils ne lui communiquent pas de coloration, et cuisez jusqu'au point convenable ; s'il y a des grumeaux, passez au travers d'un tamis. On conserve la colle dans une jarre bien fermée. Après repos, si la colle devient trop épaisse, quand on veut l'employer, on ajoute de l'eau froide et on mélange parfaitement.

Voilà pour la colle. Venons-en maintenant au montage.

Prenez une toile débordant la pièce à monter d'un pouce ou deux sur les quatre côtés et étendez-la sur une table ou un plancher, l'humectant bien avec une éponge ; attachez-la en la tendant légèrement dans tous les sens. Pour l'attacher, on emploie de petites braquettes que l'on espace de quatre à cinq pouces ou moins si on le juge à propos. Laissez la toile un instant pour préparer la carte. Posez celle-ci sur une autre table la face en dessous et épongez le revers comme

vous avez fait pour la toile. Revenez à celle-ci et avec un gros pinceau à peinture en poils fins, étendez la colle sur toute la surface, puis battez bien partout avec le pinceau pour que la colle pénètre dans tous les pores de la toile et adoucissez bien la surface en passant légèrement avec le pinceau.

Levez la carte par les coins et si vous le jugez nécessaire, à cause de son épaisseur, humectez encore un peu avec l'éponge ; cependant, le papier doit être seulement amolli, assoupli, mais non mouillé. S'il n'était pas bien préparé à cette phase du travail, on s'exposerait à avoir des boursoufflures, particulièrement quand il s'agit de grandes pièces, car la colle adhère mieux sur les surfaces humectées que sur les points secs.

Pour achever ce qui reste à faire, il est mieux d'avoir un assistant qui tient deux coins tandis que vous opérez avec les deux autres, tenant le papier suspendu horizontalement à quelques pouces au-dessus de la toile. Quand vous vous trouvez juste dans la position requise, posez votre côté sur la toile encollée pendant que votre assistant continue à tenir son bout élevé. Placez une feuille de papier propre sur la carte pour ne pas la salir, et avec les mains, à plat, frottez rapidement du centre vers les côtés, avançant toujours vers l'assistant qui baisse graduellement à mesure que vous avancez.

La perfection du travail dépend beaucoup de la prestesse avec laquelle il est exécuté.

S'il se forme des boursoufflures, frottez-les vivement avec le manche en os d'un grattoir ou tout autre objet semblable. Les petites ondulations disparaîtront à mesure que la toile séchera.

Le collage étant fini, on laisse parfaitement sécher sans rien déranger, puis on lève la carte pour la monter sur des baguettes et pour la vernir ensuite.

Le coton ordinaire blanchi convient bien pour les morceaux de faible dimension, mais pour les grandes pièces, il est préférable d'employer du fort coton écru.

Empois de maïs

L'empois, amidon ou fécule, peut se retirer des céréales, de la pomme de terre, des pois, des fèves et d'une foule d'autres produits du règne végétal, fruits, moëlle de tiges et racines. En Europe, on le fabrique avec la pomme de terre, le blé, le riz ; celui qui vient de la pomme de terre est appelé *fécule* et celui qui se fabrique avec le blé, le riz, prend plus généralement le nom d'*amidon*. Celui-ci, étant séché en pains, à la faculté de se prendre comme on dit *en aiguilles*, c'est-à-dire de former une espèce de végétation bien connue, ce qui n'a pas lieu pour la fécule de pomme de terre.

En Amérique, on extrait plus particulièrement l'empois du maïs ou blé d'inde. L'empois de maïs, comme celui du blé, jouit de la pro-

priété de se former en aiguilles mais elles sont moins longues et plus ramassées. Dans le commerce, on le trouve sous cette forme dans l'empois à linge, et sous la forme de poudre dans l'empois comestible dit "corn starch." Nous allons décrire les procédés de fabrication de l'empois de maïs et pour plus de clarté, nous suivrons pas à pas le travail d'une grande fabrique américaine, dans l'Etat d'Illinois.

La fabrique est bâtie sur une superficie de trois acres de terre. Le bâtiment principal, à deux étages, à 200 pieds de long sur 150 de large. Au sud, se trouve un grand hangar pouvant contenir 70,000 minots de maïs en épis.

Tout proche du bâtiment principal se trouvent de vastes réservoirs destinés aux déchets, et plus loin, au sud-est, deux autres réservoirs de 200 pieds de long sur 16 de large et 4 de profondeur destinés à recueillir le gluten séparé de l'empois.

Nous devons premièrement donner quelques explications sur ces mots *gluten*, *déchets*, et d'abord, il est bon de faire connaître quelle est la composition du maïs par 100 livres.

Empois.....	67.55
Gluten.....	12.50
Dextrine soluble...	4.00
Matières grasses..	8.80
Cellulose.....	5.90
Sels.....	1.25

100.000

Parmi ces composants, l'empois et le gluten se séparent par le tamisage ; les autres substances insolubles dans l'eau, séparées de l'emploi et du gluten, sauf de petites quantités de ceux-ci qui y demeurent engagées, forment ce que l'on appelle des *déchets* ; on peut les assimiler à la drèche des brasseries ou à la pulpe épuisée de betteraves des fabriques de sucre et des distilleries. Comme la drèche et la pulpe épuisées, les déchets des fabriques d'empois servent à la nourriture du bétail.

Le gluten forme la partie azotée des farines de grains ; c'est le principe qui fait lever le pain en fournissant un aliment à la fermentation ; c'est aussi le principe nourrissant du pain, celui qui sert à la formation des muscles, l'empois servant à produire la chaleur et les graisses. Si vous, malaxer de la pâte faite avec de la farine de blé sous un filet d'eau, l'empois est entraîné avec l'eau et vous obtenez finalement une substance d'un gris jaunâtre, élastique, tenace, d'une odeur fade particulière ; c'est là ce que l'on appelle le gluten qui sera plus tard séparé de l'empois du maïs et se rendra dans les deux réservoirs dont nous avons parlé. Ainsi isolé, il forme la substance alimentaire végétale la plus nourrissante que l'on connaisse.

Les épis emmagasinés dans le hangar sont amenés par un chariot mécanique à un égreneur pouvant fournir 1500 minots de grain par